

Réunion du Conseil Municipal du vendredi 12 mai 2017

Présents : 16/19

Excusés : Antonio Corsetti, Serge Aknin

Démissionnaire : Pascal Bally

Assistait à titre consultatif : Isabelle Levet, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Jocelyne Serrano

Ordre du jour :

I Délibérations :

1/Subventions aux différentes associations et établissements scolaires

2/Indemnité des élus

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal le rajout de deux délibérations. Ce dernier accepte à l'unanimité.

3/Suppression de 2 postes d'ATSEM

4/Recrutement d'un agent occasionnel

II Questions diverses :

-Modification contrat vacataire

-Achat de tonnes à lisier

-Assainissement

-Commission impôts

-Sécurité rue des Tisserands

-Parking foyer logement

-Tours de garde élections législatives des 11 et 18 juin

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte rendu de la réunion du 31 mars 2017 par les membres du Conseil Municipal.

I Délibérations :

1/ Subventions aux différentes associations et établissements scolaires :

ACCA	400
ACCORDEON CLUB	300
ARTISTES PEINTRES DU PAYS CHÂTONNOIS	50
CLUB DES CREATIONS ARTISTIQUES	50
CULTURE ET LOISIRS	500
CLUB DES SANS SOUCIS	150
E.F.D.E. (Entente football des étangs)	800
B.C.S.E.(Basket Club Sportif des étangs)	600
CLUB CYCLISTE	50
SOU DES ECOLES	400

FNACA	50
LA BOULE DU CHÂTEAU-VIEUX	100
LA TROUPE	100
MEMOIRE DE BONNEVAUX	250
SOCIETE DE PÊCHE	480
LES AMIS DU PERE BERTHIER	50
COOPERATIVE SCOLAIRE DU BOURG – crédits scolaires	6512
ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES	20
LES NENUPHARS (ADMR)	400
ASSOCIATION VIENNOISE D'AIDE A DOMICILE (ADPAH)	1500
S.PA.	712.60
SOUVENIR FRANCAIS	400
UNION DE DEFENSE DES ASSOCIATIONS DE L'ISERE	40
COLLEGE DE SAINT JEAN DE BOURNAY	350
LYCEE PRAVAZ DE PONT DE BEAUVOISIN	125
CHAMBRE DES METIERS DE L'ISERE	118
EFMA	600
COMITE HANDISPORT DE LISERE	40
DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE	20
ASSOCIATION BIEN VIVRE AUX 4 VALLEES	100
ASSOCIATION MAISON DE LA BARRE	100
ESSOR COMMERCIAL	200
COMICE AGRICOLE	200
TOTAL	15 767.60 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal accordent, à l'unanimité les subventions proposées par monsieur le Maire aux associations et établissements scolaires.

2/ Indemnité des élus :

Concerne le versement des indemnités de fonction au Maire et aux 5 adjoints.

Après délibération, le Conseil municipal décide, selon les conditions fixées par la loi, de fixer le montant de l'indemnité des fonctions de Maire à hauteur de 43% de l'indice brut de la fonction publique avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil Municipal vote également, à l'unanimité, l'indemnité versée aux 5 adjoints selon les conditions prévues par la loi, soit pour le 1^{er} adjoint : 16.50 % de l'indice brut de la fonction publique, soit pour les 4 autres adjoints : 13.50 % de l'indice brute de la fonction publique ceci également avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

3/ Suppression de deux postes d'ATSEM :

Il s'agit de la suppression de deux postes d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet afin de créer un poste d'ATSEM principal de 1^{er} classe à temps non complet à 22h56/semaine/an et un poste d'ATSEM principal de 1^{er} classe à temps non complet à 31h42/semaine/an suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 13 janvier 2017. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la suppression de ces deux postes à compter du 1^{er} juin 2017.

4/ Recrutement d'un agent occasionnel :

Suite départ de Daniel Gouvert, agent technique à la retraite au 1^{er} juillet 2017, recrutement direct pour répondre aux nécessités de services, soit un contrat d'une durée maximale d'un an (selon article 3 de la loi du 26 janvier 1984).

Engagement pour un an - transition compétence assainissement Bièvre Isère Communauté.

Besoin d'un agent bricoleur, entretien des locaux, poids lourd ...

Position professionnelle à revoir deux mois avant la fin du contrat.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à recruter un agent non titulaire à titre occasionnel afin de répondre aux nécessités de services publics.

II Questions diverses :

-Modification contrat vacataire :

Besoin d'un renfort à la cantine jusqu'à fin juin, soit 2h/jour

Contrat actuel jusqu'au 7/7/2017 = vacataire de 3h00 semaine (TAP)

Actuellement moyenne de 100 repas/jour pouvant aller jusqu'à 116 repas

Cependant on ne peut pas payer d'heures complémentaires sur un contrat de vacataire.

Solution = d'un commun accord avec la personne concernée, lui faire une rupture de contrat afin de créer un CDD de 11h00/semaine soit 3h00 de TAP + 8H00 de cantine

-Achat tonnes à lisier :

Soucis avec les pompes du Ginet – pompes d'origine plus adaptées (tuyau de refoulement)

Trop long d'attendre le diagnostic réseau - solution rapide à trouver

Eventuellement palan qui remonterait les pompes pour ensuite nettoyer les crépines bouchées, cependant on peut les remonter mais pas les redescendre.

Achat éventuel de tonnes à lisier – devis réceptionné – matériel d'occasion chez Georges Motoculture, soit 10 350 € HT 12 420 € TTC solution d'urgence.

-Assainissement :

Le 16/05, réunion démarrage diagnostic réseau

Demande de subvention au Département puis à l'Agence de l'Eau (déjà faite)

Le problème des pompes du Ginet est à régler avant le 1/1/2018 car ensuite compétence assainissement Bièvre Isère Communauté.

Projet Systépur ? Station à Savas Mépin ?

Actuellement sur Châtonnay 1,50€/m³, prochainement ...

-Commission impôts :

35 biens à vérifier, à reclasser car agrandissement, création, réfection ...

Commission impôts mercredi 24 à 9h00 dont Robert Gonod, Nicole Tourral, Jean Michel Nogueras, Guy Servet.

Revoir ensemble la valeur et base d'imposition de chacun des biens

A noter : catégorie 5 = maison ordinaire

catégorie 4 = maison confortable

-Sécurité rue des Tisserands :

Etude de faisabilité à lancer par la commune pour la sécurité de la rue des Tisserands car démarche trop lente par la Communauté de Communes de Bièvre Isère.

Estimation étude : 14 000 € - subvention à demander

Démolition de la maison Brissaud prévue.

Il faut que nous ayons une vision précise de ce que nous voulons et pouvons améliorer.
Le Conseil Municipal valide, sur le fond cette démarche

-Parking Foyer Logement :

Démolition du transformateur par l'entreprise Gachet

Déplacement du bassin place du Centre à la place du transformateur

Chiffrage entreprise Erlher prochainement pour déplacer fontaine

Coupe arbre ...

-Tours de garde élections législatives des 11 et 18 juin :

11/06 8h à 10h : Serge Aknin, Richard Guillaud Rollin, Magali Le Divouzet

10h à 12h : Robert Gonod, Agnès Rimaud, Guy Servet, Jocelyne Serrano

12h à 14h : Michel Buisson, Albert Levet, Stéphane Piolat

14h à 16h : Jean Michel Nogueras, Annick Chevallier, Isabelle Rebillard

16h à 18h : Fabienne Chapot, Sonia Colomb, Valérie Le Bideau

18/06 8h à 10h : Richard Guillaud Rollin, Annick Chevallier, Jocelyne Serrano

10h à 12h : Isabelle Rebillard, Guy Servet, Nicole Tourral, Sonia Colomb

12h à 14h : Albert Levet, Michel Buisson, Stéphane Piolat

14h à 16h : Robert Gonod, Jean Michel Nogueras, Magali Le Divouzet

16h à 18h : Agnès Rimaud, Valérie Le Bideau, Fabienne Chapot

ATTENTION PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE

-Guy Servet - une médaille sera remise lors des vœux 2017 à Daniel Gouvert, agent technique à la retraite le 1 juillet 2017.

-Magali Le Divouzet - prochainement nouveau site avec ATELIER 111 car le site actuel est obsolète (mis en place en 2009).

ATELIER 111, connu de Bièvre Isère Communauté

-Annick chavallier - Mémoire de Bonnevaux beaucoup de manifestations cette année dont les 8 et 9 juillet «Le Chantier médiéval» à Villeneuve de Marc.

-Nicole Tourral – réforme des TAP probablement remise en cause par le nouveau gouvernement. Plus de subvention pour les communes adhérant au TAP à la prochaine rentrée scolaire (excepté les communes les plus défavorisées financièrement).

Certainement retour à la semaine de 4 jours.

Fin de la séance : 21h58